

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS ORDINAIRES
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

En date du 16/09/2026

7 AFFUTAGE AMBULANT

EURL au capital de 2 500 € (deux mille cinq cents euros)

Dont le siège social se situe : Le village 07160 ACCONS

Enregistrée au RCS de RCS AUBENAS sous le numéro 802291849

Je soussigné(e) ESCOMEL Daniel, agissant en qualité de Gérant et seul associé de la société : 7 AFFUTAGE AMBULANT, a pris des décisions portant sur les points suivants :

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2026
 2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2026
 3. Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 30/06/2026
 4. Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Gérant de la société
- Résolution n°1 : Approbation des comptes**

L'associé unique, après avoir pris acte du résultat de l'exercice et des comptes de la société, décide de procéder à l'approbation des comptes annuels de la société, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Résolution n°2 : Affectation des résultats

L'associé unique prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de - 969 € (moins neuf cents soixante-neuf euros). Il a été décidé d'imputer cette perte sur le poste autres réserves.

Résolution n°3 : Conventions réglementées conclues durant l'exercice clos le 30/06/2026

L'associé unique atteste qu'aucune convention réglementée telle que définie à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30/06/2026.

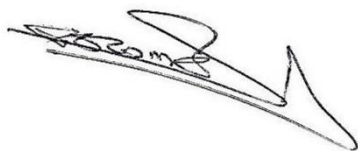
Résolution n°4 : Rémunération de l'associé unique au titre de ses fonctions de Gérant de la société

L'associé unique de la société décide d'être rémunéré pour ses fonctions de Gérant de la société pour l'exercice clôturé. L'associé unique déclare percevoir une rémunération de 7 300 € (sept mille trois cents euros). La société prend en charge les cotisations obligatoires du gérant.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal par l'associé unique, pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à ACCONS, le 16/09/2026.

SIGNATURE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE



.....

Désignation de l'entreprise : SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT				Néant		
Adresse de l'entreprise : LE VILLAGE 07160 ACCONS						
Numéro SIRET* : 80229184900015						
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :
				Exercice N, clos le : 30/06/2026		30/06/2025
ACTIF		Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010		012		
M	Incorporelles - Autres*	014		016		
M	Immobilisations corporelles*	028	16 512	030	16 512	
O	Immobilisations financières* (1)	040		042		100
Total I (5)		044	16 512	048	16 512	100
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052		
I	- Marchandises*	060		062		
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066		
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068		070		
U	(2) - Autres* (3)	072		074		
L	Valeurs mobilières de placement	080		082		
A	Disponibilités	084	16 339	086	16 339	17 205
N	Charges constatées d'avance*	092	192	094	192	653
Total II		096	16 531	098	16 531	17 859
Total général (I + II)		110	33 043	112	16 531	17 959

PASSIF				Ex. N Net 1		Ex. N-1 Net 2
K	Capital social ou individuel*	120		2 500		2 500
	Ecart de réévaluation	124				
P	Réserve légale	126		250		250
R	Réserves réglementées*	130				
O	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* (131)	132		2 814		7 539
P	Report à nouveau	134				
R	Résultat de l'exercice	136		-969		-4 725
E	Subventions d'investissement	137				
S	Provisions réglementées	140				
Total I		142		4 595		5 564
Provisions pour risques et charges Total II		154				
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156				
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164				
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166		110		
T	Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :) (169)	172		1 215		1 716
E	Comptes courants d'associés	173		10 612		10 679
S	Autres dettes	175				
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176		11 936		12 395
Total général (I + II + III)		180		16 531		17 959
R	(1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
E	à moins d'un an					
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises	182	
V				ou créées au cours de l'exercice*		
O	(3) Dont comptes courants d'associés	199		Prix de vente hors TVA des	184	100
I	débiteurs			immob cédées au cours de l'ex.*		

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

										Néant														
Désignation de l'entreprise : SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT										Exercice N, clos le (1) 30/06/2026		Ex. N-1, clos le (2) 30/06/2025												
A - RESULTAT COMPTABLE																								
P	Ventes de marchandises*			dont export	209				210															
R	Production vendue biens			et livraisons	215				214															
O	Production vendue services*			intracommunau.	217				218	15 766		14 477												
D	Production stockée* (varié* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)													222										
	Production immobilisée*													224										
E	Subventions d'exploitation reçues													226										
X	Autres produits													230										
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)													232	15 766	14 477								
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)													234										
H	Variation de stock (marchandises)*													236										
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)													238										
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*													240										
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :													242	5 425	7 462								
E	- mobilier - immobilier)																							
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :				243		443		244	1 055		955												
	Rémunérations du personnel*								250	10 266		10 803												
E	Cotisations sociales Dont cotisations personnelles de l'exploitant				380				252															
X	Dotations aux amortissements* (Dont dot. amort. du fonds de commerce)				255				254															
P	Dotations aux dépréciations													256										
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)				259				262															
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles				260																			
	Total des charges d'exploitation (II)													264	16 747	19 220								
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)														270	-981	-4 743								
	Produits financiers (III)													280	112	18								
D	Produits exceptionnels (IV)													290										
I	Charges financières (V)													294	100									
V	Charges exceptionnelles (VI)													300										
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies				347																			
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D				348																			
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)													306										
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)														310	-969	-4 725								
B - RESULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2				312		314	969							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*													316										
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles													318										
I	Provisions non déductibles*													322										
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)													324										
T	Divers*,dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés			247			écarts de valeurs liquidatives sur OPC			248														
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option													251										
G	Part de loyers dispensé de réintégration				249																			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														998										
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime														999										
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																								
Entreprises nouvelle (44 sexes)														986			Zone franche urbaine (44 octies a)	987			Zone restruct. défense (44 terdecies)	127		
Zone revitalisation rurales (44 quindécies)														138			Bassins d'emploi à redynamiser	991			Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181		
																	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989			Bassins Urbains à dynamiser - BUD	992		
ZFANG (44 quaterdecies)														345			Investissements et souscriptions outre-mer	344			Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
Dont créance due au report en arrière du déficit*														346										
Dont déduct. exception. (art 39 decies)														655			Dont déduct. exception. (art 39 decies A)	643			Dont déduct. exception. (art 39 decies B)	645		
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)														647			Dont déduct. exception. (art 39 decies D)	648			Dont déduct. exception. (art 39 decies E)	641		
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)														990			Dont déduct. exception. (art 39 decies G)	649						
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS										Bénéf. col.1, Déficit col.2				352		354	969							
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)													356										
Déficits antérieurs reportables* :																				360				
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS										Bénéf. col.1, Déficit col.2				370		372	969							

Désignation de l'entreprise : SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT							Néant :		*	
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
I	Terrains	420		422		424		426		
M	Constructions	430		432		434		436		
M	Inst. tech. mat, out	440	7 048	442		444		446	7 048	
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O	Mat. de transport	460	9 464	462		464		466	9 464	
R	Autres immos corp.	470		472		474		476		
Immob. financières		480	100	482		484	100	486		
TOTAL		490	16 612	492		494	100	496	16 512	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux élt. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial			495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles			500		502		504		506	
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520		522		524		526		
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530	7 048	532		534		536	7 048	
C	Inst. générales, agencs divers	540		542		544		546		
O	Matériel de transport	550	9 464	552		554		556	9 464	
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL			570	16 512	572		574		576	16 512
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5				
		PARTS SOCIALES								
		6	7	8	9	10				
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 %	15% ou 12,8%	0 %		
	1	2	3	4	5	6	7	8		
1	100		100	100						
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
	578	580	582	584	586	581	587	589		
TOTAL	100		100	100						
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
TOTAL					596					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

Désignation de l'entreprise : SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT						Néant :		*
1	RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations exercice		Diminutions : reprises exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementée	Amortis. dérogatoires	600		602		604		606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607
	Autres provis. réglemt.	610		612		614		616
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646
	Sur clients et cptes rattac.	650		652		654		656
	Autres prov. pour dépréc.	660		662		664		666
TOTAL		680		682		684		686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
		Dotations	Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Fonds commercial	681		683	1	Indemn. congés payés, charges...		
Autres Immos. incorp.	700		705	2			
Terrains	710		715	3			
Constructions	720		725	4			
Inst.Techn. Mat & Out	730		735	5			
Inst.Géné.Agenc. Div	740		745	6			
Matériel de transport	750		755	7			
Autre immos corpor.	760		765				
TOTAL	770		775	Total à reporter lig.322 N°2033-B		780	

II	DEFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	13 732
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)		982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	
Déficits reportables		984	13 732
Déficits de l'exercice		860	969
TOTAL des déficits restant à reporter		870	14 702

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III	DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381		Montant de la TVA collectée	374	
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin		325				
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327				
				Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
				Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI					397	
IV	TRAVAILLEURS INDEPENDANTS					
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social					690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social					691	
Revenu brut social (si le montant est négatif) (ne pas mettre le signe -)					692	
Revenu brut social (si le montant est positif)					693	

Désignation de l'entreprise : SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT		Néant : ☐ **	
Exercice ouvert le : 01/07/2025		et clos le : 30/06/2026	
		Durée en nombre de mois : 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE REFERENCE CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	0	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	0	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	0	
Total 1	106	0	
II - AUTRES PRODUITS A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	0	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	0	
Subv. d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	0	
Variation positive des stocks	111		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	0	
Total 2	106	0	
III - CHARGES A RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
Achats	121	0	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	0	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	0	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	0	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	0	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	0	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	0	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	0	
Total 3	152	0	
IV - VALEUR AJOUTEE PRODUITE			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	0
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les form. 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les form. 1329AC et 1329 DEF. Si la VA est négative, il convient de reporter un montant égal à zéro au cadre C des form. 1329 AC et 1329 DEF).	117	0	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE			
Mono-établissement au sens de la CVAE	20		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	22		
Effectifs au sens de la CVAE	23		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	26		
Période de référence	du		au
Date de cessation	186		
Attention, il ne doit pas être tenu compte des lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.			

2026

Nom du déclarant : M. ESCOMEL DANIEL
Qualité du déclarant : GERANT

IMPOTS SUR LES SOCIETES
Annexe à la déclaration N° 2065

N° 2065 bis 2026

Désignation de l'entreprise :		SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT							
et date de clôture de l'exercice:		30/06/2026							
I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
1	Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales	- Payées par la société elle-même.					(a)		
	payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts (4)	- Payées par étab. chargé du serv des titres					(b)		
2	Mt des distribut° correspondant à des rémun. ou avantages dont la soc. ne désigne pas le (les) bénéficiaires(s) (2)						(c)		
3	Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes ou sociétés interposées						(d)		
4	Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) ou (d) ci dessus. (3) (A préciser par nature sur les lignes (e) à (h))					(e)			
						(f)			
						(g)			
						(h)			
5	Mt des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					(i)			
6	Mt des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)			
7	Montant des revenus répartis (5)					Total (a) à (h)			
J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann III) : - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants		SARL Nombre de parts apparte- nant à chq. associé (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné colonne (1) à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			année du ver- sement (3)	Montant des sommes versées					
				Traitements, émoluments, indemnités. (4)	Frais de représentation, de mission et de déplac. Ind. forfaitaires (5) Remboursements (6)		Frais professionnels autres que (5) et (6). Ind. forfaitaires (7) Remboursements (8)		
M. ESCOMEL GERANT LE VILLAGE 07160 ACCONS		250	2025						
M. ESCOMEL GERANT LE VILLAGE 07160 ACCONS		250	2026	7 300					
K DIVERS									
Nom et Adresse du propriétaire du fonds (en cas de gérance libre)									
Adresses des autres établissements									
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS									
Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)									
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages									
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES					à 0%	à 15%	à 19%		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice									
MVLT réalisée au cours de l'exercice									
MVLT restant à reporter									
M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

TAUX REDUIT D'IMPOT SUR LES SOCIETES**DETERMINATION DES BENEFICES SOUMIS AU TAUX REDUIT**

(art 219 I b du CGI, article 46 quater - 0ZZ bis A de l'annexe III)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT

80229184900015

3311Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies-1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		

l **II. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**m **IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F

2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait

(1) Néant : ☐ *

détenant directement au moins 10% du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE	30/06/2026	N° SIRET	80229184900015
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE	SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT		
ADRESSE (voie)	LE VILLAGE		
CODE POSTAL	07160	VILLE	ACCONS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
Total des lignes 901 + 903	905	1	Total des lignes 902 + 904
			906 250

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		Nb de parts ou actions		% de détention	
Adresse : N°		Libellé voie			
Code postal		Commune		Pays	

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

M.	Nom de famille	ESCOMEL	Prénom(s)	DANIEL
Titre (2) : Nom d'usage		Nombre de parts	250	% de détention 100,00
Naissance : Date	24/12/1966	N° dpt	07	Commune ANNONAY Pays FR
Adresse : N°		Libellé voie	LE VILLAGE	
Code postal	07160	Commune	ACCONS	Pays FR

	Nom de famille		Prénom(s)	
Titre (2) : Nom d'usage		Nombre de parts		% de détention
Naissance : Date		N° dpt		Commune Pays
Adresse : N°		Libellé voie		
Code postal		Commune		Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G

2026

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

1

(1)

Néant :

*

N° DE DEPOT

EXERCICE CLOS LE

30/06/2026

N° SIRET

80229184900015

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 7 AFFUTAGE AMBULANT

ADRESSE (voie)

LE VILLAGE

CODE POSTAL

07160

VILLE

ACCONS

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise

905

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention			
Adresse : N°		Voie			
Code postal		Commune		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033NOT.